



## Prolongation des inscriptions aux Victoires du Paysage 2018 jusqu'au 31 mai, 18h !



Cette année, les candidats sont nombreux à demander un délai pour déposer ou compléter leur dossier ! La période d'inscriptions aux Victoires du Paysage 2018 est donc prolongée jusqu'au 31 mai, 18h. Pour rejoindre le prestigieux palmarès des 134 lauréats déjà récompensés depuis la création du concours, les candidats ont donc jusqu'à la fin du mois de mai !

### A QUI S'ADRESSE LE CONCOURS DES VICTOIRES DU PAYSAGE ?

Les Victoires du Paysage sont ouvertes aux **maîtres d'ouvrages privés ou publics (collectivités, entreprises, promoteurs immobiliers, aménageurs, organismes HLM, particuliers...)** ayant fait appel aux professionnels du paysage : un paysagiste concepteur pour la conception, une entreprise du paysage pour la mise en œuvre et un ou plusieurs pépiniéristes ou horticulteurs pour la fourniture des végétaux.

### QUE PRÉSENTER AU CONCOURS DES VICTOIRES DU PAYSAGE ?

Du jardin particulier à celui d'une entreprise ou d'un promoteur immobilier jusqu'aux aménagements d'une collectivité, **tous les projets peuvent concourir s'ils ont été réceptionnés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 31 décembre 2016.**

### COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription aux Victoires du Paysage est gratuite, simple et rapide, et se fait en ligne sur [www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com) jusqu'au 31 mai 18h !

Pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit de créer son compte, remplir le dossier complet en indiquant tous les acteurs du projet, en répondant à 5 questions qui permettront au Jury de mieux comprendre le projet présenté et en joignant au dossier plan de masse, photos utiles pour la présentation au jury technique. Le secrétariat des Victoires du Paysage est disponible par téléphone pour aider les candidats à remplir au mieux leur dossier.

#### DATES CLES DES VICTOIRES DU PAYSAGE 2018

- **31 mai 2018** : Clôture des inscriptions – Dernier délai !
- **Juin 2018** : Jury technique
- **Juillet à septembre 2018** : Visite du jury
- **Début septembre 2018** : Ouverture des votes pour le Prix du Public
- **Octobre 2018** : Grand Jury
- **6 décembre 2018** : Remise des Prix à Paris

Rejoignez-nous sur

[Facebook](#) / [Twitter](#) / [LinkedIn](#) / [Instagram](#)



Les Victoires du Paysage sont organisées par VAL'HOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. VAL'HOR conduit également en France la démarche européenne et citoyenne Cité Verte, qui vise à faire de la cité un espace de mieux-vivre où le végétal, l'aménagement du paysage et la nature en ville apportent de nombreux bienfaits aux citoyens. Au sein de VAL'HOR, la filière paysage est représentée par la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (FNPHP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP). [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) & [www.citeverte.com](http://www.citeverte.com)